

---

# RAPPORT ANNUEL 2022



GREATER MONCTON INTERNATIONAL  
AIRPORT AUTHORITY INC.

DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL  
DU GRAND MONCTON INC.

# Table des matières



---

**02**

MESSAGE DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL

---

**04**

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE  
ET DIRECTRICE-GÉNÉRALE

---

**06**

BILAN DE L'ANNÉE

---

**11**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

**13**

EXAMEN DES FINANCES

---

**16**

ÉTATS FINANCIERS

---

# MESSAGE DU *président du conseil*

Comme pour la plupart des industries, l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton (YQM) a vu en 2022 la reprise de son activité. Alors que la reprise est bien amorcée, nous n'avons pas retrouvé l'activité d'avant la pandémie.

Lorsqu'on repense à l'année qui vient de s'écouler, le conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) s'est révélée être une tâche ambitieuse. J'aime à penser malgré tout que cette période a offert une multitude de possibilités.

Bien que les dernières années aient été difficiles, je suis heureux de dire que nous avons connu en 2022 une forte reprise. Par exemple, le **nombre de passagers a plus que doublé par rapport à 2021**. Nous sommes convaincus que cette croissance se poursuivra et s'accélérera en 2023 et par la suite. Grâce aux fonds accordés par le gouvernement fédéral pour les infrastructures, nous avons réalisé divers projets d'infrastructure ainsi que d'importants projets liés à la sécurité aéroportuaire, comme l'achat d'un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs.

## **Une nouvelle orientation stratégique**

Le conseil d'administration a élaboré une nouvelle orientation stratégique en collaboration avec les équipes de direction de Vantage Airport Group et de la DAIGM. Nous avons réfléchi aux besoins de la région et déterminé ce qui continuera à faire de YQM un moteur du développement économique.

En 2023, l'un des principaux objectifs du conseil d'administration sera de poursuivre son engagement en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Le conseil d'administration et moi-même travaillerons à renforcer les efforts en matière de diversité en créant au sein de celui-ci une culture inclusive et équitable.

## **Renouvellement de l'équipe de direction**

En 2022, Bernard LeBlanc a pris sa retraite. Nous tenons à le remercier pour tous les services qu'il a rendus et pour avoir tracé la voie à suivre pour YQM à l'avenir. En 2022, nous avons donc accueilli une nouvelle directrice générale. Courtney Burns a en effet accepté, en mai dernier, de prendre la direction de l'aéroport pour assurer sa reprise et sa croissance par l'expansion et le développement pour assurer son avenir en ces temps de turbulence pour l'industrie en général.

Nous avons également, en 2022, modifié l'accord relatif aux services de gestion et d'assistance conclu avec le Vantage Airport Group afin de le prolonger pour 15 ans. Vantage Airport Group reste un partenaire important pour le succès de l'aéroport.

Je tiens à remercier l'équipe de la DAIGM, nos partenaires et les membres du conseil d'administration, qui travaillent sans relâche pour la bonne santé et le développement de YQM. Je remercie tout particulièrement Diane Allain, qui a terminé son mandat au sein du conseil d'administration, ainsi que Roland Cormier, qui a démissionné au cours de la dernière année. Je ne saurais oublier bien sûr la présidente du conseil d'administration sortante, Nancy Whipp, qui a dirigé le conseil au cours des trois dernières années. Je tiens donc à les remercier pour leur dévouement et tout leur travail.

Nous avons accueilli en 2022 deux nouveaux administrateurs : Camilla Cormier et Réjean Després. Le conseil d'administration et moi-même souhaitons ainsi atteindre de nouveaux sommets en matière de diversité, d'inclusion et de représentation afin que les membres de l'équipe et les passagers se sentent les bienvenus.

Je ne remercierai jamais assez le personnel de l'aéroport pour tout son travail, ainsi que son dévouement à remplir notre mission et nos objectifs. Ses membres sont effet, chaque jour, les forces vives du succès de YQM. Je tiens également à remercier la communauté, qui continue à nous soutenir.

Je m'engage à mener le conseil d'administration vers une nouvelle croissance et de nouvelles possibilités, ainsi qu'à collaborer avec tous ceux qui contribuent à la bonne santé de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Luc Elsliger'.

Luc Elsliger  
Président du conseil  
d'administration de la DAIGM



# MESSAGE DE LA *présidente et directrice-générale*

Comme pour d'autres industries et entreprises, l'année 2022 a été difficile, mais intéressante pour YQM. Nous avons en effet connu une relève de la garde : j'ai accepté le poste de PDG après le départ à la retraite de Bernard LeBlanc, qui a beaucoup travaillé pendant de nombreuses années pour assurer le développement de l'aéroport et de la région. Aimant les défis, intégrer ce poste après l'énorme travail et l'influence de Bernard ne m'a pas déçue.

Nancy Whipp ayant démissionné, le conseil d'administration a accueilli un nouveau président, c'est-à-dire Luc Elsliger. La COVID-19 ne nous laissant aucun répit, il a fallu que nous apprenions rapidement à travailler tous ensemble.

## **Au-delà de nos attentes**

Bien que les restrictions COVID-19 étaient encore en place au début de l'année, le retour à la normale a dépassé nos attentes en 2022. En effet, la saison estivale a vu un plus grand nombre de compagnies aériennes et de destinations qu'à l'été 2019. Mentionnons notamment l'arrivée de Swoop Airlines et de l'ajout de vols directs par Porter Airlines vers l'aéroport Billy Bishop au centre-ville de Toronto.

Ces succès nous donnent confiance que YQM retrouvera son nombre de passagers d'avant la pandémie d'ici la fin de 2023 ou le début de 2024, une année complète plus tôt que prévu.

## **Ce que l'avenir nous réserve**

Commençant l'année 2023 avec confiance et optimisme, nous visons à récupérer 90 % du nombre de passagers que l'aéroport avait en 2019.

L'hiver 2023 verra également le retour des destinations soleil avec Air Transat et Sunwing. Les amoureux de chaleur en seront donc ravis, car ces vols n'étaient pas proposés en 2021 et 2022.

D'importants travaux seront également réalisés afin d'accroître les capacités et de faciliter la croissance de l'aéroport, notamment l'aire d'embarquement et de débarquement des passagers (aire VIII) et le poste de dégivrage.

Le conseil d'administration et l'équipe de gestion ont élaboré un nouveau plan stratégique afin de guider le développement de YQM ainsi que nos décisions pendant les deux à trois prochaines années. La réflexion, la recherche et les discussions qui ont mené à ce plan ont été à la fois intenses et intéressantes. Nous disposons donc d'un outil fiable pour continuer d'assurer le succès de l'aéroport.

### **Notre personnel : la source de notre succès**

La DAIGM doit en grande partie son succès à celles et ceux qui sont à l'arrière de la scène. Il s'agit des personnes qui travaillent sur les pistes, dans les bureaux et dans les coulisses, avec professionnalisme et dévouement. Je tiens donc à vivement les remercier.

Nous avons conclu en 2022 une convention collective de quatre ans avec l'Union canadienne des employés des transports de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. La finalisation de cet accord nous permet de nous concentrer collectivement sur le rétablissement et la croissance de l'aéroport au cours des quatre prochaines années.

L'année 2022 a été marquée par le départ de personnes clés ainsi que par l'arrivée de nouvelles personnes au sein de notre équipe. Je tiens à remercier les personnes qui ont consacré tant d'années et d'énergie à notre organisation. A ceux qui nous ont rejoints, merci pour votre engagement et votre ouverture.

Je te tiens aussi à remercier le conseil d'administration et Vantage Airport Group pour leur confiance et soutien. Mon mandat a commencé à un moment très particulier de l'histoire de l'aéroport. Nous avons prouvé, ensemble, que l'aéroport, son personnel et ses parties prenantes sont résilients, courageux et déterminés à voir YQM se développer.

Pour terminer, je tiens à remercier notre communauté. C'est grâce à vous que notre travail prend tout son sens.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CB' followed by a horizontal line.

Courtney Burns, CPA, CA  
Présidente et  
directrice-générale, DAIGM

# bilan de l'année

## Services aux passagers

Nous nous efforçons toujours d'offrir aux Néo-Brunswickois et à la région ce qu'il y a de mieux, et nous avons été fidèles à cet engagement au cours de l'année 2022.

Au cours de la dernière année, YQM a accueilli **Swoop Airlines**, qui offre de nouvelles liaisons vers Hamilton (toute l'année) et Edmonton (été 2022) ; de plus, Porter offre désormais **un vol direct sans escale** vers l'Aéroport Billy Bishop de Toronto pour offrir aux passagers davantage d'options pour planifier leur prochain voyage.

Nous sommes très heureux d'avoir récupéré 70 % des passagers que nous avions avant la COVID-19 ainsi que d'avoir plus que doublé le nombre de passagers de 2021.

Nous remercions donc nos compagnies aériennes partenaires de faire le nécessaire pour reprendre leur activité. Nous remercions Air Canada, WestJet, Porter, PAL et Swoop pour leur engagement envers l'aéroport et la région.

Année	Nombre de passagers
2019	674 406
2020	173 404
2021	177 040
<b>2022</b>	<b>468 841</b>




## L'expérience des passagers : au cœur de notre travail

Les services de restauration ont, au cours de l'été 2022, commencé à reprendre lentement leur activité. En raison de l'augmentation constante du nombre de passagers, nous pouvons prolonger les heures de service afin de mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

YQM est un acteur essentiel du développement économique de la région. Par exemple, nous avons accueilli cette année Aaron's Coffee House, qui propose des produits de l'entreprise Down East Coffee, laquelle est installée dans le Grand Moncton. L'importance de l'aéroport, pour la région, va donc bien au-delà des activités de transport.

Un aéroport est en effet un écosystème unique où de nombreux groupes, entreprises et organisations travaillent ensemble pour faciliter l'utilisation de leurs services ainsi que le transport aérien des personnes et des marchandises. Nos succès sont rendus possibles par le travail de diverses personnes, et notre force réside dans notre capacité à partager des objectifs communs et à nous soutenir mutuellement dans les moments difficiles.



 Photos : Peter Collette, Paul L. Cormier et DAIGM



# Fret aérien

Le transport de marchandises constitue une partie importante de l'économie et permet de faire connaître le Nouveau-Brunswick. Cette année, 20 500 tonnes métriques de marchandises ont été expédiées depuis YQM, soit 1 % de moins qu'en 2021.

Malgré la croissance importante du fret intérieur, les restrictions imposées par la Chine en raison de la COVID-19 ainsi que les conditions générales du marché ont entraîné une baisse très importante des activités de fret à l'échelle internationale. Nous prévoyons cependant une forte reprise de ces activités en 2023, et nous nous y préparons déjà. Le monde pourra donc de nouveau déguster nos produits remarquables, comme le célèbre homard des Maritimes. Rien de mieux pour briller à l'étranger!

Nous tenons à remercier les compagnies aériennes de fret qui ont choisi YQM en 2022, à savoir CargoJet, EVAS, Morningstar (FedEx), WestJet Cargo, PAL Cargo et Kalitta Air. Nous espérons que ces collaborations se poursuivront encore longtemps.



# Projets

L'amélioration de l'infrastructure de YQM, à la fois pour la sécurité et le développement des activités commerciales, constitue une partie importante de notre travail. Nos efforts ont porté leurs fruits en 2022 avec la concrétisation de nombreux projets d'amélioration.



## SÉCURITÉ

La sécurité du personnel et des usagers de l'aéroport reste la priorité par excellence. Nous avons réalisé divers projets en 2022 grâce au soutien financier du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) de Transports Canada; il s'agit des projets suivants :

- Nous avons créé des aire de sécurité d'extrémité de piste (RESA) afin de réduire la gravité des dommages que subissent les aéronefs qui dépassent la piste.
- Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs afin que l'équipe d'intervention d'urgence puisse intervenir efficacement ainsi que pour assurer la sécurité des passagers, du personnel de l'aéroport et des équipages.
- Nous avons également acheté une souffleuse à neige pour pouvoir mieux déblayer les pistes et les surfaces des voies de service.
- Divers projets liés à l'équipement électrique pour l'aérodrome ont également été lancés et seront achevés en 2023.



## INFRASTRUCTURE

Nous avons, grâce à Transports Canada et au Fonds national des corridors commerciaux de ce ministère, relié Entrepôt Froid Xtreme à l'aérodrome afin de faciliter le transport des marchandises et mieux servir les clients commerciaux.

Le stationnement supérieur a subi un resurfaçage, et notre système de paiement du stationnement a été mis à niveau afin de faciliter votre arrivée et votre départ.



# Nos forces vives

La DAIGM a accueilli de nouveaux membres, et certains des membres actuels ont assumé de nouvelles responsabilités au sein de l'organisation. L'équipe de la DAIGM est très heureuse de pouvoir les accueillir et se réjouit de ce que l'avenir lui réserve.

- Pat Meagher, Gestionnaire, exploitation du côté piste
- Gilles Légère, Technicien principal de la flotte
- Jason Johnson, Technicien de la flotte saisonnier
- Monique Babineau, Adjointe à la direction et secrétaire du conseil d'administration
- Colleen Richard, Spécialiste de l'aérodrome saisonnier
- Patrick Gallant, Spécialiste de l'aérodrome saisonnier
- Carl Arsenault, Spécialiste de l'aérodrome saisonnier
- Dollard Cormier, Spécialiste de l'aérodrome saisonnier

Jeffrey Lirette et Darrell Bartlett ont intégré l'équipe lors du premier trimestre de 2023 en tant que spécialistes de l'aérodrome saisonniers. Nous avons également accueilli trois nouveaux membres au sein de l'équipe de gestion.

- Jennifer Langille comme Directrice des finances et de l'administration
- Denis LeBlanc comme Gestionnaire, ingénierie et exploitation
- Susy Campos comme Directrice du développement commercial

L'équipe de YQM tient à remercier tout particulièrement deux employés de longue date : Wilson Gear (capitaine des pompiers) et Michael Garland (pompier), qui ont pris leur retraite en 2022 après plus de 35 ans de service chacun au sein de l'organisation.



# conseil d'administration

Le conseil d'administration a pour rôle d'assurer la direction générale de l'organisation. La gouvernance du conseil d'administration s'occupe des questions de politique, tandis que la présidente et directrice-générale est responsable des questions de gestion et d'exploitation.



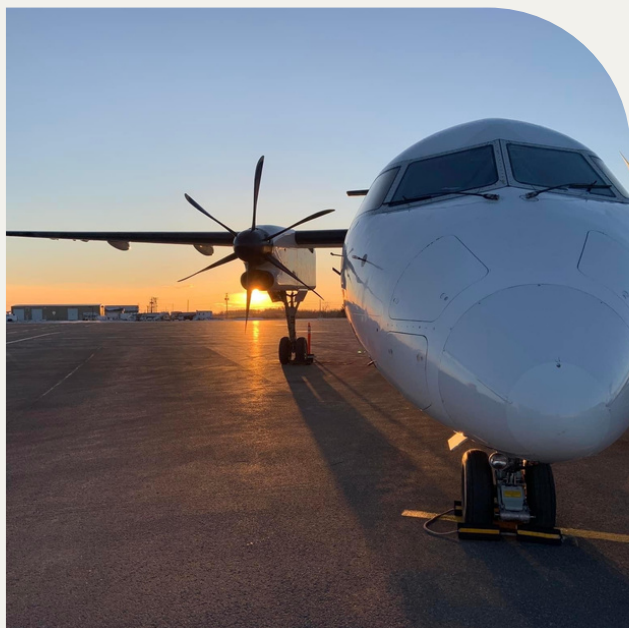
Les membres des six comités permanents du conseil se sont réunis régulièrement tout au long de 2022. Il s'agit des comités suivants :

- comité de vérification
- comité de gouvernance
- comité des ressources humaines
- comité de nominations
- comité de gestion des risques
- comité de planification stratégique

# Rémunération des administrateurs(trices)

## Honoraires annuelle

Président(e)	10 000 \$
Vice-président(e)	5 000 \$
Secrétaire-trésorier(ière)	8 000 \$
Administrateurs(trices)	3 500 \$



Diane Allain*	3 281 \$
Arthur Allan	12 500 \$
Camilla Cormier**	4 487 \$
Roland Cormier	9 500 \$
Jean Corriveau	10 400 \$
Réjean Després**	4 787 \$
Luc Elsliger	18 685 \$
Ian Franklin	8 900 \$
Patrick Grew	8 300 \$
Scott Lewis	8 000 \$
Janice Lirette Evers	12 800 \$
James Lockyer	13 965 \$
Michael Magee	9 200 \$
Peter McIntyre	10 100 \$
Linda Schofield	8 900 \$
Nancy Whipp*	10 531 \$

\* Mandat terminé avant la fin de l'année 2022

\*\* Mandat commencé au cours du deuxième trimestre

## Reddition de comptes du conseil d'administration

En 2022, le conseil d'administration de la DAIGM s'est conformé à la politique prévue dans son code de conduite et d'éthique pour les administrateurs(trices).



# examen des finances

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport. Afin de satisfaire aux exigences du bail foncier, la DAIGM vers un loyer au gouvernement du Canada depuis 2016. Le gouvernement du Canada a annoncé, le 21 mars 2020, une exonération de loyer pour la période allant de mars à décembre 2020, dans le cadre de son Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une prolongation de l'exonération de loyer jusqu'à la fin de 2023 en guise de mesure d'aide liée à la pandémie de COVID-19.

La DAIGM s'engage à mener ses activités commerciales à l'échelle locale, de manière concurrentielle. Tous les projets dont la valeur dépasse 75 000 \$ (en dollars de 1997), rajustés pour tenir compte de l'indice des prix à la consommation (IPC), doivent donc faire l'objet d'une demande de propositions ou d'un appel d'offres publiques. La DAIGM a donc demandé des soumissions concurrentielles pour tous les contrats en 2022, sauf pour la mise à niveau du variateur de fréquence et de l'automate programmable des convoyeurs (Glidepath Systems Limited), qui a coûté 167 174 \$, et pour l'équipement de stationnement, qui a coûté 126 140 \$ (WPS Canada), et ce en raison de questions de compatibilité et d'intégration avec l'équipement existant.

## Faits saillants

- L'année 2022 a commencé avec un confinement, mais le gouvernement du Nouveau-Brunswick a levé toutes les restrictions le 14 mars 2022. Grâce à l'assouplissement des restrictions liées aux voyages, l'aéroport a connu une forte augmentation du nombre de passagers. Au cours de la saison estivale, nous avons retrouvé 94 % des volumes de passagers que nous avons connus avant la COVID-19. YQM a accueilli 468 821 passagers en 2022, ce qui représente une augmentation de 165 % par rapport à 2021 (177 040) et une reprise de 70 % par rapport au nombre de passagers avant la pandémie (686 818).

reprise des  
passagers

70%

augmentation  
du nombre de  
passagers par  
rapport à 2021

165%

- En raison de l'augmentation de la demande, l'aéroport a augmenté ses revenus de 9,6 M\$, soit une hausse de 53 % par rapport à 2021.
  - L'augmentation du nombre de passagers a entraîné une augmentation des frais d'améliorations aéroportuaires de 67 % par rapport à 2021, pour atteindre 6,2 M\$. La DAIGM réinvestit ces fonds dans l'infrastructure aéroportuaire.
  - En 2022, la DAIGM a reçu 306 000 \$ au titre du programme fédéral de subventions salariales pour la COVID-19. Toutes les subventions liées à la COVID-19 ont cessé.
- Pour la DAIGM, la maîtrise des coûts est restée en 2022 un objectif clé, et ses dépenses d'exploitation ont été conformes à son budget annuel.
  - L'excédent des revenus sur les charges, c'est-à-dire les bénéfices nets, a été de 0,8 M\$ en 2022.
  - Les dépenses en immobilisations ont totalisé 6,8 M\$; et la plus importante initiative a été la création d'aires de sécurité en bout de piste, pour un coût total de 3,2 M\$. Ce projet a été financé à 50 % au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA).
  - La DAIGM a reçu un financement supplémentaire au titre de ce fonds afin de pouvoir acquérir un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs dont le coût (1 M\$) a été subventionné à 100 %, ainsi qu'une souffleuse dont le coût (640 000 \$) a été subventionné à 50 %. La DAIGM a reçu 9 000 \$ en 2022 pour un projet d'éclairage et d'amélioration de l'équipement électrique de l'aérodrome, qui est subventionné à 50 % (à hauteur de 456 000 \$) et qui sera achevé en 2023. La DAIGM a reçu 5 000 \$ en 2022 à titre de dernier versement pour le projet de réhabilitation de la piste et de signalisation des voies de circulation (2021) dont le coût (8,4 M\$) a été financé à 50 % au titre du PAIA.
  - La DAIGM a achevé en 2022 un projet lié au transport des marchandises, c'est-à-dire l'une des quatre phases de son projet d'élimination de l'engorgement et de stimulation de la croissance qui est subventionné à 50 % au titre du Fonds national des corridors commerciaux. Cette phase a coûté 735 000 \$.
  - Aucun financement supplémentaire n'a été obtenu en 2022. Fin 2022, les emprunts bancaires à rembourser étaient de 25,3 M\$.



crédit des photos dans le rapport annuel : Peter Collette, Paul L. Cormier et DAIGM

2022 : Données réelles par rapport au plan d'affaires (en millions de dollars)				
	Données réelles	Plan	Écart	Détails
Revenus	15,8 \$	13,8 \$	2,0 \$	Avec en tout 468 841 passagers, c.-à-d. plus de 33,3 % par rapport au budget, les frais d'améliorations aéroportuaires ont dépassé le budget de 1,6 M\$, soit 31 %. Cela a aidé à compenser les revenus liés aux aéronefs, qui étaient inférieurs au budget de 0,5 M\$, car les activités ont été moins importantes que prévu lors du premier trimestre. Les revenus qui ne sont pas liés aux aéronefs ont dépassé le budget de 1,3 M\$, soit 41 %, en raison de l'augmentation des activités liées aux passagers.
Aide gouvernementale	0,3 \$	- \$	0,3 \$	L'aéroport a reçu, en 2022, 0,3 M\$ au titre du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil.
Charges	15,7 \$	15,6 \$	(0,1) \$	Nous avons continué en 2022 à mettre l'accent sur la réduction des coûts. Les dépenses ont été conformes au budget, avec cependant certains dépassements de coûts en raison d'épisodes neigeux importants et prolongés. significant and prolonged snow events.
Dépenses en immobilisations	6,8 \$	8,6 \$	1,8 \$	Les immobilisations ont été inférieures de 1,8 \$ par rapport au budget. Cet écart est principalement attribuable au projet d'aires de sécurité d'extrémité de piste (RESA), dont le coût a été inférieur de 1,4 M\$ par rapport au budget. oject coming in under budget by \$1.4M.
Objectifs du plan d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2022, la DAIGM a réussi à obtenir des aides financières et a obtenu de bons résultats quant à ses objectifs de réduction des coûts et de maintien de sa trésorerie. Elle a en effet reçu 3,2 M\$ du gouvernement fédéral pour des projets d'immobilisations, au titre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) et du Fonds national des corridors commerciaux (FNCC).</li> <li>La convention collective a été ratifiée en 2022.</li> <li>Une nouvelle présidente et cheffe de la direction est entrée en fonction.</li> <li>Le nombre de passagers correspond à 70 % du volume d'avant la pandémie de COVID-19.</li> </ul>			

Remarque : Les revenus indiqués ci-dessus comprennent les frais d'améliorations aéroportuaires nets et la variation de la juste valeur des instruments financiers.

Prévisions du plan d'affaires 2023-2026 (en millions de dollars)					
	2023	2024	2025	2026	2027
Revenus	19,5 \$	22,5 \$	23,0 \$	23,4 \$	23,7 \$
Charges	17,5 \$	19,5 \$	20,0 \$	20,5 \$	20,8 \$
Dépenses en immobilisations	16,2 \$	14,4 \$	12,7 \$	5,8 \$	5,4 \$
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconstituer la main-d'œuvre pour faciliter la reprise et la croissance</li> <li>Réaliser d'importants projets d'infrastructure aéroportuaire</li> <li>Améliorer l'expérience des passagers</li> <li>Possibilités de croissance des revenus</li> <li>Relancer le programme de l'excellence du service client de YQM</li> </ul>				

# ÉTATS FINANCIERS

DIRECTION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DU GRAND MONCTON INC.  
LE 31 DÉCEMBRE 2022



# Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	18-19
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	20
Bilan	21
État des flux de trésorerie	22
Notes complémentaires aux états financiers	23-34
Annexes afférentes aux états financiers	35-36



# Rapport des auditeurs indépendants

---

**Grant Thornton LLP**  
Suite 450  
633 rue Main Street, PO Box  
1005 Moncton, NB  
E1C 8P2  
T +1 506 857 0100  
F +1 506 857 0105

Aux membres de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Opinion

Nous avons procédé à un audit des états financiers de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton inc./Greater Moncton International Airport Authority Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2022 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les notes complémentaires aux états financiers, de même que les principales conventions comptables.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction en date du 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Direction, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance relativement aux états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Durant la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si elle a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucun autre choix réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Moncton (Canada)  
Le 14 avril 2023



Comptables professionnels agréés

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. /  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.  
États des résultats et de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
<b>Produits</b>		
Aéronefs (page 35)	4 869 577 \$	3 788 538 \$
Aéroport (page 35)	4 689 177	2 438 789
Aide gouvernementale (page 35)	306 436	7 598 008
	<b>9 865 190</b>	13 825 335
Produits du Fonds AIR, déduction faite des charges (note 11)	6 245 199	2 342 950
	<b>16 110 389</b>	16 168 285
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux des employés (page 36)	3 001 150 \$	2 508 022 \$
Autres frais d'exploitation et d'administration (page 36)	6 753 661	5 099 702
Amortissement	5 104 743	6 205 593
Intérêts sur le financement bancaire à terme	808 628	785 454
	<b>15 668 182</b>	14 598 771
Excédent des produits sur les charges avant autre produit	442 207 \$	1 569 514 \$
Autre produit		
Changements de valeur des instruments financiers (note 8)	362 686	92 857
Excédent des produits sur les charges	<b>804 893 \$</b>	1 662 371 \$
Actifs nets, début d'exercice	33 082 715 \$	31 460 344 \$
Excédent des produits sur les charges	804 893	1 662 371
Réévaluation des pertes actuariels	(314 000)	(40 000)
Actifs nets, fin d'exercice	<b>33 573 608 \$</b>	33 082 715 \$

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Bilan

31 décembre	2022	2021
<b>Actifs</b>		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	8 697 244 \$	9 801 508 \$
Débiteurs	1 683 376	1 151 112
Subventions et contributions discrétionnaires à recevoir	318 573	191 829
Fournitures et approvisionnements	341 229	169 584
Charges payées d'avance	266 142	184 502
	11 306 564	11 498 535
Encaisse affectées (note 3)	741 288	-
Excédent du régime de retraite (note 4)	2 923 000	3 190 000
Immobilisations (note 5)	46 216 077	47 822 556
Instruments financiers (note 8)	455 543	92 857
	61 642 472 \$	62 603 948 \$
<b>Passifs</b>		
À court terme		
Créditeurs (note 6)		
Fournisseurs	1 253 756 \$	1 156 341 \$
Capital	836 289	142 263
Produits perçus d'avance	76 416	46 945
Dépôts remboursables	179 323	179 323
Financement bancaire exigible à moins d'un an (note 7)	2 287 698	2 274 607
	4 633 482	3 799 479
Capital exigible du financement bancaire (note 7)	23 009 526	25 217 842
	27 643 008	29 017 321
À long terme		
Indemnités de départ	425 856	503 912
	425 856	503 912
	28 068 864	29 521 233
<b>Actifs nets</b>	<b>33 573 608</b>	<b>33 082 715</b>
	<b>61 642 472 \$</b>	<b>62 603 948 \$</b>

Engagements (note 10)

Au nom du conseil d'administration



Luc Elsliger, Directeur



Janice Lirette Evers, Directrice

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

Augmentation (baisse) des espèces et quasi-espèces

### Exploitation

Excédent des produits sur les charges	804 893 \$	1 662 371 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	5 104 743	6 205 593
Gain sur la disposition	(18 981)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(362 686)	(92 857)
Charge au titre du régime de retraite (note 4)	(48 000)	(25 000)
	5 479 969	7 750 107
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 9)	(736 719)	187 289
Prestations au titre du régime de retraite (note 4)	1 000	2 000
	4 744 250	7 939 396

### Financement

Remboursement du financement bancaire	(2 195 225)	(1 675 000)
Fonds provenant d'un nouveau financement	-	5 945 465
Variation du capital à verser	694 020	(3 586 131)
	(1 501 205)	684 334

### Investissement

Variation de l'encaisse affectée, nette	(741 288)	-
Produit tiré de la disposition des actifs	20 000	-
Véhicules	(1 622 968)	(149,047)
Équipement	(206 001)	(37,942)
Infrastructure côté ville	(507 587)	-
Infrastructure côté piste	(4 185 763)	(8,620,879)
Immobilisations en cours de construction	(2 233)	-
Nouvelle aérogare	(313 463)	(134,249)
Subventions et contributions discrétionnaires	3 211 994	5,942,309
	(4 347 309)	(2 999 808)
(Diminution) Augmentation des espèces et quasi-espèces	(1 104 264)	5 623 922
Espèces et quasi-espèces		
Début d'exercice	9 801 508	4 177 586
Fin d'exercice	8 697 244 \$	9 801 508 \$

Voir les notes et les annexes jointes aux présents états financiers.



---

# **Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.**

## **Notes complémentaires aux états financiers**

31 décembre 2022

---

### **1. Nature des activités**

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM)/Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. a été constituée en société sans capital-actions le 22 juin 1995, au titre de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, la corporation 3Plus et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Itée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 (note 10(c)) une entente relative à des services de gestion.

---

### **2. Résumé des principales conventions comptables**

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables choisies par la DAIGM et appliquées aux états financiers sont les suivantes :

#### **Comptabilité par fonds**

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

#### **Constatation des produits**

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les recettes tirées des concessions sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculées en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus

#### **Aide gouvernementale**

La DAIGM reconnaît l'aide gouvernementale à l'égard des dépenses courantes dans l'état des résultats. Lorsqu'il est spécifié que l'aide gouvernementale se rapporte à des dépenses futures, la DAIGM reporte l'aide et la comptabilise dans l'état des résultats lorsque les dépenses connexes sont engagées. Lorsque l'aide gouvernementale est liée à l'acquisition d'immobilisations, la DAIGM déduit l'aide du coût de l'immobilisation connexe.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

---

31 décembre 2022

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

En 2019, la Société a conclu un accord de contribution pluriannuel avec le gouvernement fédéral ( « Gouvernement » ) représenté par le ministre des Transports pour un projet visant à éliminer les goulets d'étranglement et à permettre la croissance dans le cadre du programme du Fonds national des corridors commerciaux. L'accord a débuté le 12 décembre 2019 et a été modifié le 5 mars 2021 et le 7 mars 2023 et avec une date de fin d'accord de contribution révisée du 31 juillet 2025. Les demandes de remboursement en vertu de l'accord sont soumises au gouvernement une fois que la facture correspondante a été payée. L'accord de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 10 843 152 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 366 799,93 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 avec un total de 4 046 489,04 \$ sur le projet pluriannuel jusqu'à décembre 2022 en tant que réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2022, toutes les créances ont été payées et il n'y a pas de créances impayées.

Le 28 avril 2021 et modifié le 27 mai 2021, la DAIGM a conclu un accord de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour un projet de réhabilitation des pistes et des panneaux d'attente des voies de circulation dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que la facture correspondante a été encourue. L'entente de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 4 438 727 \$. La DAIGM n'a eu aucune réclamation supplémentaire en 2022. Au 31 décembre 2022, la DAIGM a reçu le solde de 5 163 \$ et le projet est considéré comme clos.

Le 16 avril 2021, la DAIGM a conclu une entente de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour un véhicule de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que le véhicule a été reçu et facturé. L'entente de contribution finance 100 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 1 096 600 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 896 921 \$ au 31 décembre 2022 avec un total de 1 045 969 \$ au 31 décembre 2022 en réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2022, la DAIGM n'a pas de créances de impayées et le projet est considéré comme clôturé.

Le 21 décembre 2021, la DAIGM a conclu une entente de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour la construction de 3 aires de sécurité d'extrémité de piste dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que la facture correspondante a été encourue. L'entente de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 4 931 753 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 1 564 362 \$ au 31 décembre 2022 en réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2022, la DAIGM a une réclamation de 172 193 \$ de créances impayées.

Le 21 décembre 2021, la DAIGM a conclu une entente de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour l'éclairage et la réhabilitation électrique des aérodromes dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que la facture correspondante a été encourue. L'accord de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 287 740 \$ qui a été modifié le 20 juin 2022, jusqu'à un maximum de 455 738 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 9 050 \$ au 31 décembre 2022 en réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2022, la DAIGM n'a pas de créances impayées.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

---

31 décembre 2022

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

Le 21 décembre 2021, la DAIGM a conclu une entente de contribution avec le gouvernement représenté par le ministre des Transports pour une grosse souffleuse à neige dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires. Les demandes de remboursement au titre de l'accord sont soumises au Gouvernement une fois que la facture correspondante a été encourue. L'entente de contribution finance 50 % des dépenses admissibles jusqu'à un maximum de 660 000 \$. La DAIGM a enregistré un financement de 320 103 \$ au 31 décembre 2022 en réduction du coût de l'immobilisation connexe. Au 31 décembre 2022, la DAIGM n'a pas de créances impayées et le projet est considéré comme clôturé.

#### Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

#### Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les éléments utilisés pour entretenir les pistes et l'équipement. Le coût est déterminé selon le principe du premier entré, premier sorti.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33.33 %
Équipement	10 % - 33.33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2.5 % - 33.33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33.33 %

Les subventions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

#### Avantage sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services, laquelle intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

---

31 décembre 2022

---

### Avantage sociaux futurs (suite)

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets. Une provision pour moins-value est reconnue pour limiter l'actif au titre des prestations définies comptabilisé au bilan pour tout surplus de l'excédent du régime par rapport à l'avantage futur prévu que la DAIGM s'attend à réaliser à partir de l'excédent du régime.

### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la DAIGM doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

### Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découle des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. L'instrument financier en vigueur le 1er octobre, 2021 (voir note 8) est comptabilisé à l'état de la situation financière à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de l'instrument financier dérivé sont comptabilisées dans l'état des résultats. La DAIGM a désigné chacun de ses autres swaps de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus.

---

### 3. Encaisse affectées

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fonds AIR à fins d'investissement en capital	<u>741 288 \$</u>	<u>-</u>

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2022

### 4. Excédent du régime de retraite

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1er septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

La provision pour moins-value pour 2022 a été calculée comme la différence entre l'actif du régime à prestations définies et une limite basée sur la prestation future attendue qui sera disponible pour la DAIGM.

Voici de l'information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Obligation au titre des prestations constituées	<b>(6 397 000) \$</b>	(6 802 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	<b>9 320 000</b>	11 372 000
Situation de capitalisation - excédent du régime	<b>2 923 000</b>	4 570 000
Provision pour moins-value	-	(1,380,000)
	<b><u>2 923 000 \$</u></b>	<b><u>3 190 000 \$</u></b>

Le régime de retraite doit faire l'objet d'une évaluation de solvabilité dans le cadre du processus régulier de conformité réglementaire. À la suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1er janvier 2022, le régime de retraite a un excédent de solvabilité statutaire. La Loi de l'impôt sur revenu exige que tout excédent excédentaire soit d'abord appliqué pour réduire ou éliminer les exigences pour cotisation pour la DAIGM. Pour 2022, l'excédent de la solvabilité de la DAIGM était suffisant pour compenser le coût du service courant pour l'année complète et aucun paiement spécial n'était requis pour 2022.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Charge nette au titre du régime de retraite	<b>48 000 \$</b>	(25 000) \$
Cotisations patronales	-	(2 000)
Cotisations salariales	<b>12 000</b>	14 000
Prestations versées	<b>682 000</b>	290 000

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Taux d'actualisation	<b>4,5 %</b>	4,5 %
Taux d'augmentation des salaires	<b>2,5 %</b>	2,5 %
Taux d'inflation	<b>2,0 %</b>	2,0 %
Taux de mortalité	<b>CPM</b>	CPM

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2022

### 4. Excédent du régime de retraite (suite)

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2022 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1er janvier 2022. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2022. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1er janvier 2023.

#### Pourcentage des actifs du régime

Composition des actifs du régime de prestations déterminées :	2022	2021
Titres de capitaux propres	58,5 %	63,1 %
Titres de créance	29,1 %	33,1 %
Autre	12,4 %	3,8 %
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

La DAIGM a de plus cotisé 130 913 \$ (2021 - 116 906 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

### 5. Immobilisations

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	68 742 506	(24 812 775)	(23 176 915)	20 752 816
Équipement	2 666 360	(186 921)	(2 146 268)	333 171
Infrastructure côté ville**	23 166 338	(4 598 957)	(6 903 821)	11 663 560
Véhicules	9 595 519	(1 502 623)	(6 488 341)	1 604 555
Nouvelle aérogare**	33 064 075	(6 924 302)	(14 279 025)	11 860 748
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(781 738)	110
Immobilisations en cours de construction	2 233	(1 116)	-	1 117
	<b>138 514 235 \$</b>	<b>(38 522 050) \$</b>	<b>(53 776 108) \$</b>	<b>46 216 077 \$</b>



**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. /  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.  
Notes complémentaires aux états financiers**

31 décembre 2022

**5. Immobilisations (suite)**

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	64 282 052	(22 718 430)	(19 840 280)	<b>21 723 342</b>
Équipement	2 473 141	(186 921)	(2 061 512)	<b>224 708</b>
Infrastructure côté ville**	21 200 473	(4 599 257)	(4 895 803)	<b>11 705 413</b>
Véhicules	7 867 500	(136 552)	(6 078 342)	<b>1 652 606</b>
Nouvelle aérogare**	34 483 583	(6 898 050)	(15 074 593)	<b>12 510 940</b>
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 277 204	(495 356)	(776 301)	<b>5 547</b>
Immobilisations en cours de construction	149 047	(149 047)	-	-
	<b>131 733 000 \$</b>	<b>(35 183 613) \$</b>	<b>(48 726 831) \$</b>	<b>47 822 556 \$</b>

\*\*Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

**6. Crédoiteurs**

Les remises du gouvernement fédéral de 3 848 \$ (2021 - 3 393 \$) pour l'indemnisation des travailleurs et 0 \$ (2021 - 30 292 \$) pour la TVH sont incluses dans les crédoiteurs. Au 31 décembre 2022, la TVH était dans une position à recevoir de 11 551 \$.

**7. Financement bancaire à terme**

Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2032, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 1,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

	2022	2021
	<b>5 225 000 \$</b>	5 775 000 \$

Prêt à terme de la CIBC, arrivant à échéance en décembre 2032, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 2,66 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.

	<b>5 912 500 \$</b>	6 462 500 \$
--	---------------------	--------------

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2022

### 7. Financement bancaire à terme (suite)

Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2034, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,05 % par an (montant initial de 11,5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.

**6,756,250**      7,331,250

Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2036, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,45 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 1,52 % par an (montant initial de 3.5 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 60 702 \$.

**3,399,284**      3,642,090

Prêt à terme consenti par la CIBC, amorti jusqu'en décembre 2033, portant intérêt au taux des acceptations bancaires plus 0,45% par an, renouvelé tous les 30 jours. L'intérêt est variable et fluctue avec le taux préférentiel. Les remboursements de capital sont des versements trimestriels de 92 473 \$

**4,004,190**      4,281,609

Moins la tranche à court terme

**25,297,224**      27,492,449

Moins la tranche exigible

**2,287,698**      2,274,607

Exigibles au-delà d'un an

**23,009,526**      25,217,842

**\$ -      \$ -**

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté le Roi du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1er septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Voici les versements en capital estimatifs :

2023	2 287 698 \$
2024	2 287 698
2025	2 287 698
2026	2 287 698
2027	2 287 698

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

---

31 décembre 2022

---

### 8. Passif d'instruments financiers

La DAIGM a conclu un swap de taux d'intérêt en date du 1er octobre 2021 qui convertit le taux variable des acceptations bancaires sur son prêt à terme consenti CIBC avec un solde de 3 399 284 \$ au 31 décembre 2022 (3 642 090 \$ au 31 décembre 2021) en un taux fixe de 1,52 %. La variation de la juste valeur de 362 686 \$ (2021 - 92 857 \$) est comptabilisée dans les autres revenus « Changements de valeur des instruments financiers » à l'état des résultats. Le montant nominal de l'instrument financier dérivé au 31 décembre 2022 était de 3 399 284 \$ (2021 - 3 642 090 \$).

La DAIGM a conclu trois autres swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel total de 17 893 750 \$ (31 décembre 2021 - 19 568 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la note 2 « Instruments financiers dérivés »). Le 31 décembre 2022, les swaps de taux d'intérêt avaient une valeur de 1 032 229 \$ (31 décembre 2021 - (911 817 \$)).

### 9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Débiteurs	<b>(532 264) \$</b>	75 597 \$
Fournitures et approvisionnements	<b>(171 645)</b>	(16 182)
Charges payées d'avance	<b>(81 640)</b>	(38 415)
Créditeurs - Fournisseurs	<b>97 415</b>	149 449
Produits perçus d'avance	<b>29 471</b>	11 044
Indemnités de départ	<b>(78 056)</b>	5 796
	<b><u>(736 719) \$</u></b>	<u>187 289 \$</u>

---

### 10. Engagements

- (a) Le 1er septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « Locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit conclue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1er janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de loyer annuels au Locateur selon une formule tenant compte des recettes annuelles brutes, conformément au bail. Le 31 mars 2020, le gouvernement du Canada a annoncé une dispense de loyer pour la période de mars 2020 à décembre 2020 dans le cadre du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Le 30 décembre 2020, le gouvernement du Canada a confirmé une dispense de loyer supplémentaire pour les années de location 2021, 2022 et 2023 dans le cadre du plan d'aide en réponse à la pandémie de la COVID-19.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2022

---

### 10. Engagements

- (b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'aéroport du Grand Moncton, connue sous le nom de Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement. Ce rapport visait au départ à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1er septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1er septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

- (c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de vingt-trois ans. Ladite entente prendra fin dans 3 ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de services de gestion et d'assistance, qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (page 36).

---

### 11. Résultats du fonds AIR

Le 1er octobre 1998, la Direction a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets jugés utiles par la DAIGM.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Redevances perçues	<b>6 702 511 \$</b>	2 518 730 \$
Intérêts	<b>13,985</b>	-
	<b>6 716 496</b>	2 518 730
Taxes de manutention	<b>(471 297)</b>	(175 780)
	<b>6 245 199 \$</b>	2 342 950 \$

---

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

---

31 décembre 2022

---

### 12. Instruments financiers

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés des espèces et des quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

#### (a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

##### (i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 7,0 millions de dollars et de prêts à terme de 25,3 millions de dollars qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. Le 31 décembre 2022, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 21,3 millions de dollars.

#### (b) Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement comme solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La Direction revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

---

# Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. / Greater Moncton International Airport Authority Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2022

---

### 12. Instruments financiers (suite)

#### (c) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

---

### 13. Marge de crédit

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 7,0 millions de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté le Roi du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1er septembre 1997.

---

### 14. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, ce qui a amené les gouvernements du monde entier, y compris les gouvernements canadien et provinciaux, à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprenaient la mise en œuvre d'interdictions de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et l'éloignement physique, ont causé des perturbations importantes aux entreprises à l'échelle mondiale et au Canada, entraînant un ralentissement économique. En raison de la pandémie, la DAIGM a connu une baisse importante de ses revenus. La DAIGM a reçu 306 436 \$ (2021 - 912 008 \$) du Programme de relance du tourisme et de l'accueil du gouvernement du Canada sous forme de subventions salariales fédérales et 6,7 millions de dollars en 2021 sous la forme d'autres soutiens gouvernementaux liés à la COVID-19 (voir page 35). L'impact sur les flux de trésorerie d'exploitation, les niveaux de fonds de roulement et/ou les soldes de la dette, qui peuvent également avoir un impact direct sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la DAIGM à l'avenir, dépendra du moment où les opérations pourront reprendre aux niveaux d'avant la pandémie. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'impact sur l'économie et l'effet financier sur l'Autorité continuent d'être incertaines. À partir de 2022, les subventions ont cessé, mais l'aéroport a fini par atteindre 70% des niveaux de passagers de 2019.

---



**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. /  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.  
Annexes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre

**Produits - Aéronefs**

	<b>2022</b>	2021
Redevances d'atterrissage	<b>3 571 649 \$</b>	2 935 911 \$
Redevances d'aérogare	<b>1 011 184</b>	465 330
Autres frais et services liés aux avions	<b>286 744</b>	387 297
	<b>4 869 577 \$</b>	3 788 538 \$

**Produits - Aéroport**

	<b>2022</b>	2021
Concessions	<b>1 397 908 \$</b>	559 565 \$
(Perte) gain sur la disposition des actifs	<b>18 981</b>	-
Divers	<b>33 541</b>	28 344
Intérêts	<b>243 179</b>	50 627
Stationnement	<b>1 770 577</b>	702 534
Recouvrement des frais encourus par les locataires	<b>243 739</b>	169 281
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	<b>338 513</b>	345 710
Loyer	<b>642 739</b>	582 728
	<b>4 689 177 \$</b>	2 438 789 \$

**Aide gouvernementale**

	<b>2022</b>	2021
Subventions liées aux salaires	<b>306 436 \$</b>	912 008 \$
Fonds de soutien aux aéroports	-	1 886 000
Initiative du transport aérien régional	-	4 800 000
	<b>306 436 \$</b>	7 598 008 \$

**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. /  
Greater Moncton International Airport Authority Inc.  
Annexes afférentes aux états financiers**

Exercice terminé le 31 décembre

**Salaires et avantages sociaux des employés**

	2022	2021
Salaires et traitements	2 615 654 \$	2 161 25 \$
Avantages sociaux	385 496	346 763
	<b>3 001 150 \$</b>	<b>2 508 022 \$</b>

**Autres frais d'exploitation et d'administration**

	2022	2021
Publicité et marketing	76 079 \$	49 913 \$
Dépenses du conseil d'administration	205 663	129 102
Communications - téléphones/cellulaires	55 426	57 749
Contrat de services et contrats spéciaux	338 785	267 814
Électricité	509 644	485 563
Carburant	462 873	296 587
Assurances	264 108	229 117
Intérêts et frais bancaires	106 782	60 820
Services de conciergerie	270 599	260 541
Services de gestion et d'assistance	1 059 511	800 624
Fournitures et approvisionnements	292 044	261 382
Divers	214 565	111 237
Fournitures de bureau	5 402	2 849
Services professionnels et de consultation	220 766	80 397
Impôts fonciers	829 221	791 006
Réparations et entretien - Équipement	401 257	276 521
Réparations et entretien - Infrastructure	595 411	247 232
Services de sécurité	741 013	619 916
Déplacements	24 166	14 643
Services d'aqueduc et d'égout	80 346	56 690
	<b>6 753 661 \$</b>	<b>5 099 702 \$</b>